



augmentation des charges provisoire

Par femme jalouse, le 06/07/2020 à 23:51

mon propriétaire ma fait payer 590 des charges

d eau son oucun courrier au paravant m expliquant la situation

d une somme 590,80€

plus le louyer 580plus des charges 80€

est ce que il a le droit

merci de votre réponse.

plus le

Par femme jalouse, le 06/07/2020 à 23:57

je vaudrais savoir est ce que il a le droit

et le droit de locataire ??

l immeuble est vieux il ya l humidités partout à la rentrée de l immeuble sa sent

l appart bcp d humidité chaque année je suis obligé de peindre l appartement j si des enfants en bas âges

Par femme jalouse, le 06/07/2020 à 23:57

je vaudrais savoir est ce que il a le droit

et le droit de locataire ??

l immeuble est vieux il ya l humidités partout à la rentrée de l immeuble sa sent

l appart bcp d humidité chaque année je suis obligé de peindre l appartement j si des enfants en bas âges